

**Demande de travail à temps partiel de droit
Année scolaire 2022-2023**

POUR LES ECOLES AYANT UN RYTHME SUR 4 JOURS

**Division des ressources
humaines départementales**

Dossier suivi par
Maryse HELLEBOID
Maryline ISCHARD

Téléphone
05 87 01 20 57
05 87 01 20 56

Mél.
maryse.helleboid@ac-limoges.fr
maryline.ischard@ac-limoges.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr/ia19/>

DSDEN 19
Cité Administrative
Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Nom : Prénom :

Ecole :

N° de téléphone personnel :

Adresse mél professionnelle :@ac-limoges.fr

Avez-vous l'intention de participer au mouvement ☐ oui ☐ non

Motif de la demande :

Modalité demandée :

☐ Temps partiel hebdomadaire	☐ Temps partiel annualisé
☐ 80% = 3j entiers + 7 semaines à 100%	☐ 80%
☐ 75% = 3j entiers	☐ 75%
☐ 50% = 2j entiers	☐ 50%

**Choix des jours travaillés : cocher le ou les jours travaillés arrêtés après concertation et accord au sein de l'école.
(rappel : en cas de désaccord, arbitrage réalisé par l'IEN)**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
☐	☐	☐	☐

☐ Je souhaite reprendre à temps complet
(Préciser la date)

☐ Mon temps partiel de droit prend fin en cours d'année scolaire, je souhaite poursuivre à temps partiel sur autorisation jusqu'au 31/08/2023.

A, le

Signature